

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Pyrenées
Catalanes**

PÔLE
ENFANCE · JEUNESSE · SANTE & SOCIAL



Présentation de la structure
**ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
DE LA CABANASSE**

AVRIL 2021

L'Accueil de Loisirs (AL) de La Cabanasse » est un établissement d'accueil collectif pour les enfants âgés de 2 ans ½ révolus ayant acquis la propreté et jusqu'à 17 ans pour l'extrascolaire. Il accueille également les enfants à partir de 2 ans ½ pour le périscolaire.

Tous les enfants peuvent être accueillis avec une priorité pour les enfants du RPI du Capcir et du Haut Conflent.

Il est possible d'être accueilli en urgence pour faire face à des besoins ne pouvant être anticipés, et ayant un caractère exceptionnel et d'urgence (parents en difficulté, hospitalisation, reprise d'un travail ou d'une formation).

■ **L'ALSH propose des accueils périscolaires et extrascolaires, réguliers et ponctuels.**

Mercredi (Périscolaire – Plan mercredi)

- Pendant la période scolaire

Périscolaire :

Tous les jours de l'année scolaire :

- Matin 7h30/9h00
- Soir 16h30/18h30
- Cantine 12h/14h

Extrascolaire :

- Vacances d'hiver du lundi au vendredi (zone C)
- Vacances de printemps du lundi au vendredi (zone C)
- Vacances d'été du lundi au vendredi
- Vacances de Toussaint du lundi au vendredi

Horaires d'ouverture :

- En journée 7h30/18h30
- En ½ journée 7h30/13h00 (matin)
- En ½ journée 13h00/18h30 (après-midi)

Accueil du matin entre 7h30 et 10h

Accueil de l'après-midi entre 13h et 14h

Départ du matin entre 12h et 13h

Départ du soir entre 17h et 18h30

Nombre de places d'accueil déclarées à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

L'agrément est modulable à chaque période avec un effectif maximal de 40 enfants répartis comme suit :

- 20 enfants de moins de 6 ans
- 20 enfants de plus de 6 ans.

Périodes de fermeture :

- Tous les jours fériés
- Tous les week-ends
- Vacances de Noël

Une assurance en responsabilité civile a été contractée pour la structure auprès de *GROUPAMA* sous le numéro de contrat **03046651K**.

La souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels participent les enfants, relève de ses responsables légaux.

Présentation de l'équipe :

Une Directrice multi-site :

- Accueil des parents et des enfants
- Inscription
- Gestion administrative et financière
- Assurer l'encadrement et la gestion du personnel
- Assurer le rôle de formateur
- Organiser la vie de l'ALSH
- Assurer les relations avec les partenaires
- Assistant sanitaire
- Assurer le rôle éducatif
- Projet pédagogique (avec l'équipe)
- Assurer les relations avec les partenaires

Un-e directeur-trice adjoint-e :

- Assurer le remplacement de la Directrice lors de ses absences.
- Accueil des enfants et des parents
- Assurer le bien-être des enfants
- Animer des activités
- Assurer l'hygiène des locaux
- Projet d'activité (avec l'équipe)
- Assurer le rôle éducatif
- Assurer la gestion des repas et des goûters
- Assurer le rôle formateur /accompagnement auprès des équipes.

Une équipe d'animateurs :

- Accueil des enfants et des parents
- Assurer le bien-être des enfants
- Animer des activités
- Assurer l'hygiène des locaux
- Projet d'activité (avec l'équipe)
- Assurer le rôle éducatif
- Assurer la gestion des repas et des goûters
- Assurer une cohésion d'équipe

Un agent d'entretien :

- Assurer l'hygiène des locaux

Pendant les périodes de fortes affluences, des animateurs supplémentaires viennent en renfort sur la structure. Des stagiaires peuvent être accueillis dans le cadre de leur formation BAFA, sous couvert d'une convention de stage. Leur évaluation se fera en plusieurs étapes :

- En début de stage, il lui sera proposé une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et de ses objectifs fixés par la Directrice.
- Tout au long du stage, un relai, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions.
- En milieu de stage, il aura une évaluation intermédiaire
- En fin de stage, il fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis et ses manques.

Les types d'activités proposées :

Les activités extrascolaires et périscolaires seront les plus diversifiées possibles. Elles concerneront aussi bien les domaines culturels, artistiques que les activités physiques et sportives.

Les pratiques seront dépourvues d'esprit de compétition et de performance, ce qui n'exclut pas la qualité.

Les activités sont considérées comme des supports d'animation qui doivent conduire les enfants à développer l'ensemble de leur personnalité et de leurs potentialités tant au niveau moteur, psychomoteur qu'au niveau intellectuel, créatif et imaginaire.

La notion de plaisir reste un élément déterminant qui va inciter la famille à renouveler l'expérience à l'ALSH.

« Lu et approuvé »

Signature